



METTRE EN ŒUVRE LA COMPENSATION DU HANDICAP EN FORMATION DE DROIT COMMUN

À l'issue des trois jours, les participants sauront utiliser la méthode de coopération des acteurs, connaîtront les outils et moyens pour co-construire efficacement un diagnostic des besoins de compensation du handicap pour une personne en formation .

PUBLIC VISE

Professionnels de l'insertion, et de la formation, souhaitant approfondir les notions d'accessibilité et de compensation du handicap afin de les intégrer dans leurs pratiques professionnelles.

Les professionnels de la formation, les conseillers d'une mission locale, de pôle emploi qui ont une formation de base sur la prise en compte du handicap en formation .

Les professionnels des Cap emploi, des PAS

Les professionnels des structures médico-sociales orientant des publics vers la formation .

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques et théoriques, étude de cas concrets, échange sur des situations précises, entraînement par la réalisation de cas pratiques et à l'utilisation des dossiers de demande d'accord et de financement.

Intersession d'un mois pour expérimenter et/ou préparer un plan d'actions.

Retour sur ces expériences avec des échanges de pratiques.

Remise des supports travaillés durant les 3 jours de formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Définir les notions d'accessibilité et de compensation du handicap pour adapter une formation.

Comprendre l'apport de la méthode de coopération entre acteurs et savoir la mettre en œuvre.

S'approprier la notion de contraintes liées au handicap.

S'approprier les différents types d'adaptations et comprendre leurs complémentarités.

CONTENUS DES 3 JOURNÉES DE FORMATION

Les répercussions de la loi de 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* : les notions de handicap situationnel, d'accessibilité et de compensation .

L'adaptation d'une formation : c'est quoi ? Comment faire ? Avec l'appui de qui ?

- * L'identification des acteurs et de leurs compétences respectives.
- * Des modalités de coopération à instaurer.
- * Les étapes de conception des aménagements des modalités de la formation.
- * Les actions à engager pour opérationnaliser leur mise en œuvre.
- * Les prestations, outils et moyens et au service de la compensation du handicap en Aquitaine. (ACCEA, EPATECH...)

les différents types d'adaptations des formations : comment les conjuguer pour répondre aux besoins particuliers de chaque situation ?

ANIMATION :

CRFH : Vanessa CAIRO Chargée d'appui et de développement

Contact CRFH :

05.57.29.20.12

formation@crfh-handicap.fr

Inscription en ligne sur le site du CRFH

Les coûts pédagogiques de ce module sont pris en charge par :

Lieux de formation prévus

21 heures sur 3 jours en présentiel

2021

Vouillé

3-4 mai
3 juin

Brive ou Périgueux

4-5 novembre
2 décembre

Bordeaux

13-14 décembre
18 janvier 2022